



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI

Le Dimanche 8 Mai 2016  
A 11H30

11 Avril 2016

N° 4

SOMMAIRE

	Page
Commémoration de l'armistice du 8 Mai .....	1
IMPORTANT : délais de délivrance des cartes d'identité.....	1
Recensement militaire : 2ème période 2016 .....	1
Maisons fleuries : Candidatures jury .....	1
Permanences Mme Guégot, Députée, Vice-Présidente de Région : Précision .....	2
Compte Administratif 2015 .....	2
Budget Primitif 2016 .....	2
Tableau des taxes directes locales.....	2
Travaux prévus en 2016 .....	2-5
Fusion .....	3
Recrudescence des cambriolages .....	3
ASCSS : 17ème biennale D'Art Contemporain .....	4
CMJ : compte-rendu chasse aux œufs .....	4
Jeu enfant espace loisirs .....	5
Secrétariat : mairie fermée .....	5
C.C.A.S. : repas des anciens Dimanche 8 Mai 2016 .....	5
Villages récrés à Préaux Séjours ados : 11/14 ans .....	6
Fête du village : date .....	6

Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, avec la participation des Sapeurs-Pompiers.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle polyvalente.

Les habitants de la commune sont invités à participer nombreux à cette manifestation qui sera suivie du banquet annuel concernant les anciens de la commune âgés de 65 ans et plus et des personnes accompagnantes qui se sont inscrites en mairie.

IMPORTANT !!! DELAIS DE DELIVRANCE  
DES CARTES D'IDENTITE

Le délai de délivrance des cartes d'identité est actuellement d'environ 7 à 8 semaines et est susceptible d'être prolongé dans les semaines à venir.

La période estivale approche, n'attendez donc pas le dernier moment pour établir ou renouveler votre carte....

RECENSEMENT MILITAIRE : 2ème PERIODE 2016

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en Avril, Mai, Juin 2000 doivent se faire recenser dans leur seizième anniversaire à la mairie de leur domicile aux jours et heures de permanences.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) ainsi que d'un justificatif de domicile.

Il est rappelé que cette démarche est obligatoire et légale et est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre seizième anniversaire.

MAISONS FLEURIES

Pour participer au concours des maisons fleuries, pas d'inscription préalable. Le jury fait le tour de toutes les habitations de Servaville et des hameaux.

Si vous êtes candidats pour composer le jury, prendre contact avec Magali HERRISSON-Tél. 02.35.23.75.42

## PERMANENCES DE MME GUEGOT, Députée, Vice-Présidente de Région

Dans la note d'informations municipales n° 3, nous vous avons communiqué ses dates et lieux de permanence.

Nous vous apportons une information complémentaire en vous demandant de bien vouloir prendre rendez-vous au préalable au **02.22.51.01.39**.

### COMPTE ADMINISTRATIF

Après avoir pris connaissance du compte administratif 2015 qui est le reflet du compte de gestion de la Direction des Finances Publiques, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 présenté par le maire ainsi que le compte de gestion.

Il en ressort un excédent global de fonctionnement de 177.566,24 € et un déficit d'investissement de 56.3450,01 soit un résultat de l'exercice de 121.116,23 € dont la somme est reportée au budget primitif 2016.

### BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 727.497,74 €. Il s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissements à 160.360,65 €. Après avoir pris connaissance du budget primitif 2016, le conseil municipal l'a approuvé à l'unanimité.

### TABLEAU DES TAXES DIRECTES LOCALES

Les taux pour 2016 s'établissent comme suit :

- taxe d'habitation (TH) .....	18,47 %	}	
- taxe foncière (TF) .....	20,58 %	}	ces taux sont identiques depuis 2010
- taxe foncière non bâti (TFNB) .....	39,38 %	}	
- C.F.E. (ex. taxe professionnelle) .....	15,95 %	}	

Le Conseil Municipal a approuvé ces taux à l'unanimité.

### TRAVAUX PREVUS EN 2016

- ▶ création d'un abri bus, rue des Rougemonts ;
- ▶ remplacement et déplacement du local de matériel dans la cour de l'école ;
- ▶ remise en état de l'abri bus à Salmonville, rue de l'Ancienne Abbaye ;
- ▶ travaux d'accessibilité aux handicapés (rampe accès salle polyvalente) ;
- ▶ achat panneaux de signalisation pour les entrées de communes rue du Moulin et rue des Pommiers ;
- ▶ création petit parking 8/10 places à l'espace Joannès Dugelay ;
- ▶ déplacement Skate Park sur le plateau sportif ;
- ▶ pose d'un grillage de protection sur le plateau sportif ;
- ▶ remplacement de 3 ordinateurs vetustes au groupe scolaire ;
- ▶ remplacement et achat outillage : débroussailleuses, broyeur ;

\*\*\*\*\*



JEUDI 7 AVRIL 2016

N° 4

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  

---

**COMMUNE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE**

**FUSION (Suite)**

- Le 31 Mars, Madame la Préfète a entériné la proposition de la C.D.C.I. (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) prévoyant de réunir les 3 communautés de Communes CCPNOR, CCME, CCPM.
- Nous sommes maintenant dans la phase des recours à déposer auprès de la Préfecture.
- Au mois de Juin 2016, Madame la Préfète fixera définitivement les périmètres de toutes les Communautés de Communes de la Seine-Maritime.
- Pour appuyer notre recours (C.C.P.M.) le soutien de la population des 13 communes de C.C.P.M. est recherché à travers la signature des pétitions qui circulent dans les 13 communes.
- Il est toujours possible de signer par internet en consultant le site de servaville et de cliquer sur le lien permettant l'accès au site pour signer la pétition collective.
- Vous pouvez également profiter d'un passage en mairie pour soutenir la pétition de la commune.

Vous avez encore tout le mois d'avril pour signer.

**SOYEZ VIGILANTS, RECRUESCENCE DES CAMBRIOLAGES**

Un exemple de repérage des cambrioleurs ?

Un habitant de la commune s'est aperçu en partant au travail de la présence d'un objet insolite au pied du pilier du portail de son voisin (en l'occurrence une petite boîte de type « petit tupperware »); Sur plusieurs centaines de mètres, les mêmes petits tupperware au pied des piliers des portails de ses voisins.

Il est facile de comprendre pour les cambrioleurs :

- si la boîte de type « tupperware » ou autre objet est disparu : c'est le propriétaire en rentrant du travail qui l'aura ramassé et éventuellement jeté.
- si la boîte de type « tupperware », après plusieurs jours n'a pas bougé, la voie est libre pour le cambrioleur, c'est que le propriétaire est absent pour plusieurs jours.

**ATTENTION AUX OBJETS OU MARQUES INSOLITES  
AU PIED DU PORTAIL. SOYEZ VIGILANTS**



**A.S.C.S.S.**

**L'association socio-culturelle et sportive de Servaville-Salmonville en collaboration artistique avec Jean-Bernard Le Henaff organise du 9 avril au 24 avril 2016 sa :**

**17ème BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN**

Depuis 1984, 32 ans maintenant, dans notre village entre Seine et Bray, nous nous efforçons à travers nos manifestations d'offrir au public une vision la plus complète de l'expression artistique actuelle, dans sa pluralité, sans ostracisme, car en matière d'art, il ne doit y avoir ni compétition ni exclusion mais simplement confrontation.

Montrer au plus grand nombre les différentes expressions et sensibilités de la création d'aujourd'hui, proposer une passerelle entre des artistes que nous souhaitons valoriser et le public, averti ou non, défendre l'art que nous aimons et respectons, l'art créatif, l'art du beau, cela donne son sens et constitue l'objectif voulu et assumé de ce salon.

Les tendances ne sont jamais figées. Etre à l'avant-garde, c'est avant tout peindre, sculpter, graver avec passion, avec un projet, une technique acquise, mis au service de l'esprit et non d'une mode volatile. Etre à l'avant-garde c'est aussi innover en domptant l'imagination par la discipline de la technique et de la connaissance et ne pas faire de la transgression la règle première et absolue.

Etre à l'avant-garde, c'est aussi comprendre que l'art participe de la culture et pour cela ne peut et ne doit se réduire à la décoration ou aux loisirs, fussent-ils créatifs.

**Ce salon regroupe 37 artistes peintres et sculpteurs qui exposent environ 300 œuvres :** ACCARD, AVRIL, BINOIS, BIRON, BREYTON, CATRY, CITRON, COLLIARD, DE MAESENIERE, DEVE, LILY SUNDAY, DORE, DUBLINEAU, DUBOST, DUCROUX, ESCUTIA, GOBBE, INNOCENTI, KRZEWINA, ALISSA THOR, LE HENAFF, LEMAIRE JL, LEMAIRE JP, LEMARDELE, LETOURNEUR, LEVASSEUR, MARY, MENARD, PALIOTTI, PETITHON, PICCOLI, REMIGEREAU, RENARD, THIBOUT, TORTOSA, VAILLANT , VINCENT

Cette biennale est la plus importante des manifestations artistiques en milieu rural, eu égard à la qualité des œuvres présentées et au nombre de visiteurs.



**C.M.J. : CHASSE AUX OEUFES**

Pour la deuxième année consécutive, le conseil municipal des jeunes a organisé la chasse aux œufs de Pâques. Les enfants ont répondu présents puisqu'ils étaient environ 110 à chercher les 2500 œufs répartis sur l'Espace Joannès Dugelay. Merci à tous les participants ainsi qu'aux personnes nous ayant aidés à organiser cette activité.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Nous constatons depuis ces 3 dernières années :

Pour notre contribution au redressement des finances publiques nationales :

- une baisse régulière des dotations de l'Etat :

\* 2014 : 140.822 € }

\* 2015 : 130.330 € }

\* 2016 : 120.901 € }

soit, une diminution 2014 ► 2016

de 20.000 €

Pour notre contribution au redressement des finances publiques nationales

- une augmentation régulière de la participation au regroupement scolaire (sivos) :  
périscolaire, augmentation des effectifs garderie / cantine :

\* 2013 : 124.964 € }

\* 2014 : 128.877 € }

\* 2015 : 143.000 € }

\* 2016 : 141.000 € }

- des augmentations de frais de personnel, charges sociales annuelles du personnel.

- Depuis Juillet 2015, une participation au coût de fonctionnement du service A.D.S. nouvellement créé (instruction des permis de construire à Buchy) pour un coût de 7.500 €/an.

Toutes ces nouvelles dépenses sont, pour une partie, compensées par :

- une augmentation régulière du produit des impôts locaux (due essentiellement à l'accroissement de la population de la commune).

Néanmoins, toutes ces charges nouvelles supportées par le budget de fonctionnement contribuent à diminuer notre fond de roulement et nous empêchent d'augmenter notre capacité d'autofinancement (nécessaire au budget investissement).

### JEU ENFANT ESPACE LOISIRS

Des dégradations sont constatées (plusieurs fois) sur le jeu enfant de l'espace loisirs. Des marches de l'escalier d'accès et des planches sur la passerelle sont cassées. Le poids d'un enfant -10 ans est sûrement trop faible pour la casser en deux de cette façon.

Respectez ces jeux mis à la disposition des tout-petits et ne pénalisez pas les enfants en les dégradant de la sorte.

### SECRETARIAT : MAIRIE FERMEE

Le secrétariat de la mairie sera fermé le **6 Mai 2016**

### REPAS DES ANCIENS : DIMANCHE 8 MAI 2016

Comme chaque année, un repas est offert gratuitement à tous les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus.

Les personnes intéressées doivent remplir le papillon d'inscription ci-dessous, le découper et le déposer dans la boîte à lettres de la mairie.

La participation **pour les personnes accompagnantes est de 27 euros.**

### REPAS DU 8 MAI—DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI 22 AVRIL 2016

Coupon à détacher et à remettre en Mairie : inscription indispensable

Mr et Mme \_\_\_\_\_ participeront au repas du 8 Mai

Pour les personnes seules :

Mr ou Mme \_\_\_\_\_ participera au repas du 8 Mai

Nombre de personnes accompagnantes

Villages récré à Préaux  
2 SEJOURS JUILLET 2016 pour les 11/14 ANS

**DESTINATION :** Base nautique de Bédanne est un lieu unique sur le territoire de la MÉTROPOLE Rouen Normandie.

**EFFECTIF :** 20 jeunes

**ÂGE :** entre 11 et 14 ans (nés en 2005 et 2002)

**DURÉE :** du 04 au 8 juillet et du 11 au 15 juillet 2016 soit 5 jours et 4nuits

**SITUATION :** 2 Voie du Mesnil, 76410 Tourville-la-Rivière

**HÉBERGEMENT :** Sur la base. Les jeunes seront hébergés sous tentes igloos fournies par les familles, et un marabout pour la vie quotidienne et la restauration sera mis à notre disposition.

**ENCADREMENT :** 1 Directrice Karine Durieu et 1 Animateur BAFA Pierre Bihl

**ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE :** L'objectif principal de ce séjour est de favoriser la prise de responsabilité et de l'autonomie des jeunes, dans le respect des règles de vie établies avec les jeunes. Ils participeront à l'organisation de la vie quotidienne et à la programmation des activités. Les attentes et les souhaits de chacun seront pris en compte par l'équipe d'animation.

**ACTIVITÉS :** Découverte des activités nautiques, ce séjour proposera sport et détente.

Au programme : activités catamaran, tir à l'arc, kayak, paddle, sous la conduite de moniteurs diplômés d'Etat.

De nombreuses activités annexes seront proposées par l'équipe d'animation. Initiation au camping, activités multisports, ateliers manuels. Une veillée différente chaque soir est proposée aux enfants.

**TRANSPORT :** à la charge des parents

**TARIFS :**

150 EUROS (réservé aux communes de la CCPME)

225 EUROS Hors communes

**ATTENTION INFO 150€**

**150€ LA SEMAINE**

**2 SÉJOURS DE VACANCES**

**Pour les 11/14 ans**

**Lien Base nautique de Bédanne à Tourville la Rivière 76**

**Activités nautiques, hébergement sous tentes ...**

**Inscription dès maintenant auprès de la mairie de Préaux**

**Places limitées**

**Dates Du 4 au 8 juillet et du 11 au 15 juillet 2016**

Renseignements en mairie de Préaux auprès de Karine Durieu au 02.35.59.02.63 ou preaux.servicejeunesse@orange.fr

**FETE DU VILLAGE**

La fête du village aura lieu cette année le week-end du 11 et 12 Juin 2016.  
Le programme vous sera communiqué ultérieurement.